



LES STAGES PRATIQUES

METTEZ EN OEUVRE UNE
METHODOLOGIE ET TESTEZ-VOUS

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal :

Ville : Téléphone : Courriel :

Date de naissance :

Votre projet :

Thématique du stage	Calendrier (2 ½ journées indissociables par session)	Quantité	Tarif	Total
Business Canvas	12/01/2016 et 26/01/2016		100€ TTC	
Prévisionnel Financier	04/02/2016 et 18/02/2016		100€ TTC	
Commercialisation	08/03/2016 et 22/03/2016		100€ TTC	
Business Canvas	14/04/2016 et 28/04/2016		100€ TTC	
Prévisionnel Financier	10/05/2016 et 24/05/2016		100€ TTC	
Commercialisation	02/06/2016 et 16/06/2016		100€ TTC	
Business Canvas	05/07/2016 et 19/07/2016		100€ TTC	
Prévisionnel Financier	06/09/2016 et 20/09/2016		100€ TTC	
Commercialisation	08/09/2016 et 22/09/2016		100€ TTC	
Business Canvas	11/10/2016 et 25/10/2016		100€ TTC	
Prévisionnel Financier	07/11/2016 et 21/11/2016		100€ TTC	
Commercialisation	01/12/2016 et 15/12/2016		100€ TTC	
			Total	

Le contenu du stage est dans la fiche prestation jointe.

Fait à

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Date : Le / /

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la relation client de la CCI Touraine **exclusivement**. Les destinataires des données sont le Service Marketing. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, voire pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de ces données.

Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant par mail à : cnil_referent@touraine.cci.fr ou par courrier à : CCI TOURAINE - 4 bis rue Jules Favre - BP 41028 - 37010 TOURS CEDEX 1.

Vous êtes également susceptible de recevoir des offres de la CCI Touraine pour des prestations ou produits analogues.

Si vous ne le souhaitez pas, merci de cocher la case ci-contre

Autorisation droit à l'image *

Dans le cadre de la manifestation citée dans le présent bulletin d'inscription, la CCI Touraine est susceptible de réaliser des photographies, prises de vue et de sons. Dans la mesure où vous souhaitez participer à cette manifestation, la CCI Touraine doit être informée de votre position quant à l'utilisation de ces photographies, prises de vue et de sons

J'autorise, sans contrepartie financière, la CCI Touraine à utiliser les photographies, prises de vue et de sons, vidéos réalisées durant la manifestation citée ci-avant et sur lesquelles je pourrai apparaître. Cette autorisation vaut pour tous montages et toutes diffusions vidéo et télévisuelles, ou sous forme de produits multimédia numérique ou papier qui en seraient issus et qui pourraient ou non être commercialisés sans limite de territoire ou de durée pour une communication au public le plus large.

Je refuse que la CCI Touraine utilise les photographies, prises de vue et de sons, vidéos réalisées durant la manifestation citée ci-avant et sur lesquels je pourrai apparaître



CONDITIONS GENERALES DE VENTE au : 01/01/2016

1. Identification du vendeur

Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Touraine

4 bis, rue Jules Favre – BP 41028
37010 Tours Cedex 1

N° SIRET	183 700 012 00010
Téléphone	+33 (0)2 47 47 20 00
Fax	+33 (0)2 38 53 09 78
Adresse électronique	ccitouraine-entreprendre@touraine.cci.fr
N° TVA intracommunautaire	FR 77 183 700 012

2. Champ d'application et documents contractuels

Les présentes conditions générales de vente régissent les produits et prestations délivrés par le Pôle Entreprendre de la CCI Touraine et dont le descriptif détaillé ainsi que la grille de tarification sont joints, aux présentes CGV.

Les pièces contractuelles sont les suivantes dans leur ordre d'importance (du plus important au moins important):

- **Le bon de commande** : Ce document doit impérativement être accepté et signé par le client pour faire débiter la prestation.

- La commande intégrera notamment :

- Le ou les produit(s) commandés

- La tarification du produit

- Le montant total de la commande (incluant le montant hors taxes, le taux de TVA appliqué et le montant toutes taxes comprises)

- Les conditions particulières le cas échéant

- Les modalités d'exécution de la prestation

- **Les conditions générales de vente (ou CGV)** : ce document comprend l'ensemble des conditions inhérentes à la délivrance de la prestation par la CCI Touraine.

- **Le descriptif technique** : ce document est un descriptif détaillé de la prestation dont notamment les modalités d'exécution de la prestation, la grille tarifaire. Ce document doit être accepté sans réserves et signé par le client avant le début de la prestation.

Les conditions générales de vente applicables aux produits objets de la commande seront celles-ci approuvées par le client au moment de la commande.

3. Conditions d'exécution des prestations :

3.1 Modalités d'acceptation de la commande

Le client devra impérativement avoir fourni à la CCI Touraine, avant tout commencement de la prestation, le bon de commande et les conditions générales de vente datés et signés (la signature devra être précédée de la mention « lu et approuvé »).

3.2 Délai de rétractation

3.2.1 – Dans le cas d'un produit fourni par la CCI Touraine ou d'une prestation réalisée par la CCI Touraine pour le compte d'un « professionnel »

La réalisation des prestations ou fourniture des produits ne pourra pas débiter avant confirmation et règlement de la commande par le client.

3.2.2 – Dans le cas d'un produit fourni par la CCI Touraine ou d'une prestation réalisée par la CCI Touraine pour le compte d'un client dit « consommateur » (ou non professionnel)

Conformément à l'article L.121-20 du code de la consommation, le client disposera d'un délai de 14 (quatorze) jours francs pour exercer son droit de rétractation à compter de l'acceptation de la commande par le client sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

Toutefois, le client pourra choisir de faire débiter la prestation avant la fin du délai de rétractation de 14 (quatorze) jours en faisant mention de ce choix de manière claire et dénuée d'ambiguïté sur le bon de commande. Dans ce cas, le délai de rétractation ne sera pas applicable.

Passé le délai légal de rétractation de 14 (quatorze) jours francs, la prestation sera due en intégralité par le client.

4. Prix :

Le barème de prix correspondant aux prestations objet du présent contrat est précisé dans le bon de commande (voir article 3.1 des présentes conditions). Le prix est majoré de la TVA au taux légal en vigueur (sauf pour les stages « 5 jours pour entreprendre » et « 5 jours pour reprendre une PME-PMI » pour lesquels la TVA ne s'applique pas).

5. Modalités de paiement :

Suite à la réalisation de la prestation, la CCI Touraine établira une facture au nom du client en double exemplaire. La facture devra être réglée par le client dans les 30 (trente) jours maximum suivant l'émission de la facture par la CCI Touraine.

Constitue un paiement au sens des présentes conditions, non pas la simple remise d'un chèque ou d'un effet, mais l'encaissement à l'échéance convenue de l'intégralité de la facture. Toute somme impayée à l'échéance de la facture donnera lieu, de plein droit, et sans mise en demeure préalable, au paiement d'intérêts de retard au taux légal à compter du jour de l'échéance jusqu'au jour du paiement.

La facture pourra être réglée :

Soit par chèque établi à l'ordre de la CCI Touraine et envoyé à l'adresse suivante : CCI Touraine, 4 bis rue Jules FAVRE – BP 41028 – 37010 TOURS Cedex 1.

Soit par virement bancaire aux coordonnées bancaires inscrites sur la facture adressée au client
Soit en espèces remis en main propre au Pôle Entreprendre de la CCI Touraine contre récépissé.
Soit par carte bancaire

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le client au-delà du délai fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur du montant TTC du prix d'acquisition figurant sur la facture seront automatiquement et de plein droit acquises à la CCI Touraine sans formalité aucune ni mise en demeure préalable, sans préjudice de toute autre action que la CCI Touraine serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du client.

En outre, conformément à l'article L.441-6 et D.441-5 du code de commerce, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 (quarante) Euros sera due, de plein droit et sans notification préalable, en cas de retard de paiement. La CCI Touraine se réserve le droit de demander au client, une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.

6. Propriété intellectuelle

Les documents qui pourraient être transmis par la CCI Touraine en appui de sa réponse ne pourront en aucun cas faire l'objet de reproduction, représentation, adaptation intégrale ou partielle, par quelque moyen ou support que ce soit. Le client ne pourra en faire qu'un usage interne à sa société et il devra faire en sorte que les collaborateurs de sa société ainsi que toute personne qui pourrait avoir accès à ces documents par son biais respecte les interdictions énumérées ci-dessus.

En cas de non-paiement intégral du prix dans les délais convenus, le client s'engage à restituer à la CCI Touraine tous éléments et documents en sa possession relatifs aux prestations accomplies par la CCI Touraine, sur quelque support que ce soit, ainsi que les éventuelles copies qui auraient pu en être faites.

Il est également rappelé que le client a l'interdiction d'utiliser le logo de la CCI Touraine, pour quelque raison que ce soit, sans l'autorisation écrite et préalable de la CCI Touraine.

7. Responsabilité

La responsabilité de la CCI Touraine au titre des CGV ne saurait être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable au fait d'un tiers même s'il est prévisible, à la faute du client, ou à la survenance d'un évènement de force majeure tel que défini par les juridictions françaises ou à tout autre évènement qui n'a pas été raisonnablement sous le contrôle exclusif de la CCI Touraine.

Dans l'hypothèse où la responsabilité de la CCI Touraine devait être établie et retenue à raison d'un préjudice subi par le client et imputable exclusivement au produit ou service acheté, celle-ci est limitée au montant de l'achat.

Le client reconnaît que la CCI Touraine n'est soumise qu'à une obligation de moyen notamment en ce qui concerne la continuité de ses services.

Toute réclamation déposée par un client contre la CCI Touraine doit être formulée dans les 6 (six) mois suivant l'apparition de l'évènement objet de la réclamation.

8. Données à caractère personnel

La CCI Touraine collecte des données à caractère personnel via le bon de commande rempli par le client. Ainsi le client doit remplir les champs suivants

précisés sur le bon de commande : Nom/Prénom, Adresse, Code postal, Ville, Téléphone, Courriel.

Les données collectées sont destinées à l'usage de la CCI Touraine. Elles sont nécessaires au traitement et à la gestion des prestations commandées par le client ainsi qu'aux relations commerciales la CCI Touraine et le client.

Les données nominatives demandées aux clients dans le cadre de la commande et nécessaires à son traitement seront inclus dans le fichier de « Gestion de la Relation Client » (GRC) géré par la CCI Touraine.

Les prestataires intervenant sur le logiciel GRC (Gestion de la Relation Client) pour le compte de la CCI Touraine peuvent avoir accès ou communication de tout ou partie de ces informations en raison de leurs prestations.

Ces informations peuvent encore être communiquées à des personnes contractuellement liées à la CCI Touraine, conformément à la loi « Informatique et Libertés », notamment dans le but de faire profiter les internautes de services personnalisés.

L'utilisateur est informé que ce traitement automatisé d'informations, notamment la gestion du fichier de gestion de la relation client a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL le 16/06/2014 sous le numéro 1774273.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés, tout internaute dispose d'un droit d'accès et de rectification ou de suppression des informations nominatives le concernant.

Ce droit peut être exercé, à tout moment, par les moyens suivants :

- par e-mail adressé à cci-entreprendre@touraine.cci.fr
- par courrier postal adressé à CCI Touraine

9. Résiliation :

En cas de manquement par l'une des parties à l'une de ses obligations au titre des présentes, non réparé dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la lettre recommandée avec accusé de réception notifiant les manquements et adressée par l'autre partie, cette dernière pourra faire valoir la résiliation du contrat.

En cas de résiliation, toute prestation déjà réalisée par la CCI Touraine à la date de la résiliation sera due.

Aucune indemnité ne pourra être exigée par l'une ou l'autre des parties en cas de résiliation du contrat, sauf à l'encontre de la partie qui, n'ayant pas exécuté une obligation contractuelle, a été à l'origine de la résiliation du contrat.

10. Confidentialité:

La CCI Touraine et le CLIENT reconnaissent que l'ensemble des données ou informations, qu'ils échangeront dans le cadre des prestations, présentent un caractère strictement confidentiel.

En conséquence, la CCI Touraine et le CLIENT s'engagent :

- à ne les communiquer à qui que ce soit, sans autorisation écrite, ainsi qu'à prendre à l'égard de ces informations, pour prévenir et empêcher leur divulgation, toutes mesures appropriées ; à ne faire directement ou indirectement aucun autre usage de ces informations que leur traitement dans le cadre des prestations ;
- à limiter la communication de ces informations aux seuls membres du personnel ayant à en connaître dans le cadre des prestations, à se porter fort du respect de ces engagements en tant que de besoin ;

Les engagements ci-dessus, dureront tant que lesdites informations ne feront pas partie du domaine public, et en tout état de cause au moins pendant 5 (cinq) ans après la fin des prestations.

Toutefois, ces obligations de confidentialité ne s'appliquent pas aux informations :

qui étaient déjà connues du public au moment de leur transmission ou qui le deviendraient sans qu'il y ait faute de la part de celui qui les a reçues.

11. Intégralité du contrat :

Le bon de commande, le descriptif technique et les présentes conditions générales de vente (CGV) expriment l'intégralité des obligations des parties, à l'exclusion de tous autres documents, contrats ou échanges de lettres antérieurs à la signature du bon de commande.

12. Litiges :

Toute contestation qui pourrait s'élever entre les parties sera de la compétence des Tribunaux de Tours, nonobstant la pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

FICHE PRESTATION : STAGES PRATIQUES

Co-animé par les conseillers du Pôle Entreprendre

FORMAT :

Un stage pratique = 2 demi-journées (avec 15 jours d'intervalle entre chaque demi-journée).
Les séances de travail sont réparties sur 2 demi-journées non dissociables.
Une thématique abordée par stage pratique.

DETAIL DU CONTENU : 3 thématiques sont proposées :

- 1^{ère} thématique : «Je vérifie la cohérence de mon projet avec le Business Canvas»

1^{ère} demi-journée : poser les bases de mon modèle économique via l'outil Business Canvas et confronter mon modèle économique aux autres participants : définir la valeur ajoutée de mon projet et de mon offre, mon positionnement sur le marché, les besoins clients auxquels je vais répondre.

Pendant 15 jours : tester mon marché et mes clients potentiels en toute autonomie.

2^{ème} demi-journée : apporter les actions correctives nécessaires et valider la cohérence de mon projet pour passer aux étapes suivantes à savoir l'étude de marché et le prévisionnel financier.

- 2^{ème} thématique : «Je construis mon prévisionnel financier»

1^{ère} demi-journée : commencer à construire mon prévisionnel financier grâce aux outils présentés et aux données récoltées dans l'étude de marché, si nécessaire poursuivre les investigations pour obtenir des données financières.

Pendant 15 jours : poursuivre et finaliser son prévisionnel en toute autonomie.

2^{ème} demi-journée : valider mon prévisionnel avec les experts animateurs présents pour passer aux étapes suivantes à savoir le choix du statut juridique et la recherche de financement.

- 3^{ème} thématique : «Je passe à la commercialisation»

1^{ère} demi-journée : faire le point sur mes capacités à identifier mon marché et recenser les besoins de mes clients ; faire le point sur mes capacités à organiser mon acte de vente, mes actions de communication à mettre en place ; et également partage d'idées entre participants.

Pendant 15 jours : travailler sur mon plan de communication et de commercialisation en toute autonomie.

2^{ème} demi-journée : présenter mon plan de communication et apporter les actions correctives nécessaires.

OBJECTIF POUR LES PARTICIPANTS :

Aider le porteur de projet à mettre en œuvre les moyens et les stratégies nécessaires pour la concrétisation de son projet.